



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

répression d'une manifestation dans la bande de Gaza

Question au Gouvernement n° 786

Texte de la question

RÉPRESSION D'UNE MANIFESTATION DANS LA BANDE DE GAZA

M. le président. La parole est à M. Stéphane Peu, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Stéphane Peu. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Vendredi dernier, la manifestation pacifique réunissant plusieurs dizaines de milliers de Palestiniens le long de la bande de Gaza a été réprimée par l'armée israélienne. Le bain de sang a fait au moins dix-huit morts et plus d'un millier de blessés. Tout en refusant les appels internationaux en faveur d'une enquête indépendante, le Premier ministre israélien a osé une provocation cruelle et cynique en déclarant, après cette tuerie, que son armée était la plus éthique du monde.

Monsieur le ministre, il y a urgence à sortir d'une situation où le gouvernement israélien, fort de l'appui inconditionnel des États-Unis et de la passivité de la communauté internationale, intensifie sa guerre et sa colonisation. Il y a urgence à exiger la levée du blocus israélien qui asphyxie Gaza, plonge sa population dans le dénuement et le désespoir, et empêche toute perspective d'une paix durable.

Monsieur le ministre, lorsque la France demande aux autorités israéliennes de faire preuve de retenue, cela sonne comme une nouvelle carte blanche. Très inquiets d'une escalade meurtrière, nous en appelons au sens des responsabilités du Président de la République pour qu'il s'engage fermement en faveur d'une action diplomatique rapide et volontariste. La France doit, sans attendre, apporter son soutien au secrétaire général des Nations unies pour l'ouverture d'une enquête internationale indépendante et transparente.

Monsieur le ministre, le Gouvernement français compte-t-il sortir de sa stratégie de complaisance et de soutien au gouvernement israélien pour s'engager résolument en faveur des droits du peuple palestinien ?
(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI ainsi que sur plusieurs bancs du groupe NG.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur Peu, hélas, les décennies se suivent et trop souvent se ressemblent dans ce Proche-Orient où les familles, palestiniennes comme israéliennes, versent des larmes de sang. Oui, la réponse israélienne aux manifestations des derniers jours dans la bande de Gaza a été entachée de graves violences : dix-huit morts et plus de mille blessés dont un nombre important par balles. La France a rappelé aux autorités israéliennes leur devoir de protection des civils et leur a demandé d'agir avec un usage proportionné de la force et avec la plus grande retenue, d'autant que ces manifestations sont appelées à se poursuivre jusqu'au 15 mai prochain.

M. Stéphane Peu. Elles sont légitimes !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Compte tenu de ce qui s'est passé et en vue des semaines à venir, cette exhortation était nécessaire. La France a aussi rappelé le droit des Palestiniens à manifester pacifiquement...

M. Éric Coquerel. C'était le cas !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État— insistons aussi sur ce dernier mot.

N'oublions pas le contexte : Gaza connaît une grave crise humanitaire, renforcée par les difficultés financières de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'UNRWA. Il est urgent qu'Israéliens et Palestiniens se mettent enfin d'accord sur la levée du blocus, ce qui suppose des garanties de sécurité crédibles pour Israël. En effet, on a découvert des tunnels offensifs et les soldats israéliens ont été visés par des explosifs. Il est donc important que le droit soit respecté, tout le droit.

Mme Elsa Faucillon. Justement !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État. Il faut reprendre les négociations sur la création de deux États et faire en sorte que le Conseil de sécurité de l'ONU continue à être activement saisi du sujet. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Maxime Minot et Mme Marie-Christine Dalloz . Vifs applaudissements sur les bancs de la majorité !

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 786

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 avril 2018](#)